

CORODIS

COMMISSION
ROMANDE
DE DIFFUSION
DES SPECTACLES



Jolanda Herradi SSA, Myriam Prongué Pro Helvetia, Karine Grasset CORODIS le 11 juillet 2017 pour le lancement de la Sélection suisse en Avignon
Photo de Yves Robert

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

Lausanne, le 02.05.2018

SOMMAIRE

EDITO.....	3
I. PRÉSENTATION DE LA CORODIS.....	4
1. MISSION	4
2. ACTIVITÉS	4
3. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	5
4. LE COMITÉ.....	5
5. L'ÉQUIPE	5
6. LES COMMISSIONS	6
II. ATTRIBUTION DES SOUTIENS AUX TOURNÉES.....	7
1. LE PARTENARIAT LOTERIE ROMANDE - CORODIS.....	7
2. LE SOUTIEN AUX COMPAGNIES ÉMERGENTES.....	7
3. LE SOUTIEN AUX COMPAGNIES CONFIRMÉES ET PRODUCTEURS INSTITUTIONNELS.....	8
4. OBSERVATION APPROFONDIE DES TOURNÉES 2017	9
5. CONCLUSION.....	10
III. CIRCULATION DE L'INFORMATION ET MISE EN RÉSEAUX.....	11
1. LES SALONS D'ARTISTES	11
2. LA VITRINE INTER-RÉSEAUX	12
3. LE FONDS DE PROMOTION RESEAUX	13
IV. PROMOTION.....	14
1. PLATEAUX.CH.....	14
2. LE SOUTIEN SSA A LA PROMOTION INTERNATIONALE DES SPECTACLES D'AUTEURS SOCIÉTAIRES	15
3. SÉLECTION SUISSE EN AVIGNON	16
LANCEMENT DE L'ÉDITION 2017 DE LA SCH, LE 11 JUILLET A 11H11.....	17
V. CONCLUSION & PERSPECTIVES.....	18
VI. ANNEXES.....	19
1. LISTE DES SPECTACLES SOUTENUS – COMPAGNIES ÉMERGENTES	19
2. LISTE DES SPECTACLES SOUTENUS – COMPAGNIES CONFIRMÉES ET PRODUCTEURS INSTITUTIONNELS.....	20
3. RÈGLEMENT DU FONDS POUR COMPAGNIES ÉMERGENTES.....	22
4. RÈGLEMENT DU FONDS POUR COMPAGNIES CONFIRMÉES ET PRODUCTEURS INSTITUTIONNELS	24

EDITO

Pour marquer ses 25 ans, la CORODIS a souhaité donner la parole à un producteur romand ayant bénéficié de multiples soutiens et fait l'expérience des divers dispositifs proposés par l'association. A cet effet, le comité a sollicité la 2b company qui réalise une tournée exceptionnelle depuis son passage à la Sélection suisse en Avignon.

CORODIS - motrice de la vague romande

Alors que nous célébrons plus de 200 représentations de *Conférence de choses* - notre « tube » ! - et que le Théâtre de Vidy programme une « Rétropresqu'ive » de notre répertoire, nous sommes fiers de faire partie de ce qui peut être qualifié de vague scénique romande. Paraphrasant un programmateur anonyme en Avignon, en 2016, première année de la Sélection suisse : « Nous avons eu les Belges, maintenant ce sont les Suisses ».

Car si la 2b company peut se laisser aller à un peu de frime, nous ne sommes de loin pas les seul·e·s. De nombreuses compagnies indépendantes romandes, aux projets singuliers et innovants, épaulées par des programmations et des écoles pointues et contemporaines, ont créé un environnement enthousiasmant, pour le public comme pour les professionnel·le·s, locaux et internationaux. Ces compagnies tournent. On ne reviendra pas sur l'importance pour les artistes de diffuser leurs travaux : nécessité d'étendre son marché, nécessité artistique de se confronter à d'autres audiences, à d'autres artistes. Bref : de prendre le large.

Poursuivons la métaphore maritime.

Il faut des forces puissantes pour générer l'onde que le·la surfeur·euse va saisir pour avancer. La première et plus importante de ces forces, c'est l'ambition (ou « l'urgence ») artistique. Toutefois nous ne pourrions exister sans soutiens financiers. À la production, mais aussi à la diffusion : les financements de tournées et les outils de promotion ciblés, intelligents, ambitieux et porteurs d'identités artistiques fortes, comme la Sélection Suisse en Avignon, le Programme Commun, les Journées de danse suisse contemporaine, etc.

Ces soutiens sont nécessaires : même en Suisse, les recettes propres en tournée ne permettent que rarement de couvrir l'ensemble des coûts directs (transports, salaires...) et jamais les coûts indirects (stockage, administration, promotion...). Même au sein de compagnies « qui marchent » (ou « surfent » !), comme la nôtre, les équipes ne sont payées qu'au coup par coup. Tou·te·s, ou presque, doivent compléter leurs revenus avec le chômage. Bien qu'extraordinairement innovantes, les compagnies romandes sont fragiles. En diffusion, ce sont elles qui prennent le risque financier, négocient avant d'obtenir des soutiens, acceptent de se produire dans des plateformes aux budgets serrés, se promeuvent sans budget.

La 2b company tente d'allier la vivacité d'une structure indépendante avec les possibles d'un répertoire large et varié. Nous avons toujours été épaulés par les outils de la CORODIS et ce, avant comme après avoir été propulsés, notamment sur le marché francophone, par la Sélection Suisse en Avignon.

Si nous rendons hommage aujourd'hui à cette institution, ce n'est pas seulement pour le soutien apporté à la diffusion de nos propres travaux, mais pour l'apport important de la CORODIS à l'ensemble de la scène romande.

Car il ne faut pas oublier que si les artistes scéniques indépendant·e·s d'aujourd'hui peuvent surfer sur une vague nouvelle, c'est grâce à un environnement au fort potentiel artistique, qu'il convient d'alimenter correctement, durablement et généreusement. Dans ce sens, la CORODIS est un outil essentiel pour que la nouvelle vague romande s'ancre durablement dans les consciences et les programmations.

Michaël Monney & François Gremaud
2b company

I. PRÉSENTATION DE LA CORODIS

1. MISSION

Créée en 1993, la CORODIS est une association à but non lucratif fondée par des représentants du théâtre, de la danse, par des artistes, des responsables culturels cantonaux et communaux et avec le soutien de la Fondation Pro Helvetia.

La CORODIS a pour objectif de permettre aux productions professionnelles romandes d'art vivant d'atteindre une pleine maturité artistique et une exploitation optimale en favorisant l'augmentation du nombre de représentations. Elle œuvre à faciliter la diffusion et la promotion des spectacles en Suisse romande, en Suisse et à l'étranger. Elle articule son action selon trois axes :

- la circulation de l'information et la mise en réseau
- la promotion des spectacles
- le soutien financier aux tournées

2. ACTIVITÉS

LA CIRCULATION DE L'INFORMATION ET LA MISE EN RÉSEAU

La CORODIS suscite la rencontre entre artistes et programmateurs pour stimuler de nouvelles collaborations. Elle favorise la circulation de l'information sur le territoire romand et œuvre à créer des passerelles vers des réseaux professionnels à l'étranger.

Les *Salons d'artistes* visent à permettre aux compagnies romandes de produire leurs spectacles dans de meilleures conditions et à augmenter le nombre de leurs représentations.

Les *Vitrines Inter-réseaux* facilitent l'accès des spectacles promus à de nouveaux territoires de diffusion.

Ces dispositifs se déploient dans le cadre d'une étroite collaboration avec la Fédération Romande des Arts de la Scène (FRAS). Ils

LA PROMOTION DES SPECTACLES

La CORODIS apporte son soutien aux producteurs romands dans leurs démarches de diffusion. À ce titre, elle les promeut sur *plateaux.ch*, le site internet des spectacles romands en tournée.

Elle accorde des aides financières, via le *Fonds Promotion réseaux*, aux producteurs qui ont l'opportunité de présenter leur travail dans des plateformes de diffusion en Suisse et à l'étranger.

Elle présente une sélection de spectacles suisses dans le Off d'Avignon par le biais de la *Sélection suisse en Avignon*, en partenariat avec Pro Helvetia.

LE SOUTIEN FINANCIER AUX TOURNÉES

En partenariat avec la Loterie Romande, la CORODIS accorde des aides financières aux tournées des producteurs de Suisse romande. Celles-ci sont attribuées par des commissions d'experts qui établissent une appréciation de la qualité des spectacles et des dossiers de requête. Les soutiens sont accordés selon des critères distincts lorsque les demandes sont issues de compagnies émergentes ou confirmées.

3. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres de la CORODIS sont les collectivités publiques subventionnantes et les trois associations fondatrices.

LES CANTONS	LES VILLES	
Berne	Bulle	Monthey
Fribourg	Bienne	Morges
Genève	Carouge	Moutier
Jura	Delémont	Neuchâtel
Neuchâtel	L'agglomération de Fribourg	Nyon
Valais	Fribourg	Renens
Vaud	Genève	Saint-Imier
	La Chaux-de-Fonds	Sierre
LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES	La Neuveville	Sion
Danse Suisse	Lausanne	Vernier
Le Pool de Théâtres romands	Martigny	Vevey
L'Union des Théâtres Romands	Meyrin	Yverdon-les-Bains

4. LE COMITÉ

Le comité de la CORODIS est composé de :

- Mme Zsuzsanna Béri, Présidente (Canton de Neuchâtel)
- M. Jérôme Benoit, (canton de Berne)
- Mme Natacha Roos, trésorière dès le 30 septembre (ville de Fribourg)
- M. Raphaël Kümmer, (ville d'Yverdon-les-Bains)
- M. Antonio Bühler, (représentant de l'Association Danse Suisse)
- M. Eric Lavanchy, trésorier (représentant de l'Union des Théâtres Romands) jusqu'au 30 septembre
- M. Thibault Genton, (représentant de l'Union des Théâtres Romands) dès le 30 septembre
- Mme Dominique Hauser, (représentante du Pool de Théâtres Romands) jusqu'au 6 juin
- Mr. Thierry Luisier, (représentant du Pool de Théâtres Romands) depuis le 6 juin

5. L'ÉQUIPE

- Madame Karine Grasset, secrétaire générale et membre des commissions.
- Madame Jeanne-Lucie Schmutz, chargée de projets. Entre les mois de mars et de mai 2017, Jeanne-Lucie Schmutz, en arrêt, a été remplacée par Cecilia Galindo.
- Madame Jolanda Herradi, administratrice de la Sélection suisse en Avignon.
- Monsieur Jean-Sebastien Monzani, mandaté dès le mois de novembre 2017 pour la gestion du projet de nouveau site internet.

6. LES COMMISSIONS

En 2016, les commissions étaient constituées comme suit :

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DU FONDS POUR COMPAGNIES ÉMERGENTES

- Mme Laurence Wagner
- M. Michaël Abbet
- Mme Christine-Laure Hirsig
- M. Xavier Munger
- Mme Karine Grasset

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DU FONDS POUR COMPAGNIES CONFIRMÉES ET PRODUCTEURS INSTITUTIONNELS

- M. Michaël Abbet
- M. Raphaël Kümmer
- M. Lorenzo Malaguerra
- M. Thierry Tordjman
- Mme Karine Grasset

II. ATTRIBUTION DES SOUTIENS AUX TOURNÉES

1. LE PARTENARIAT LOTERIE ROMANDE - CORODIS

Les soutiens financiers aux tournées de la CORODIS sont issus d'un fonds unique alimenté par la Loterie Romande et par une partie des ressources que les collectivités publiques membres de la CORODIS lui versent. Les contributions des membres servent par ailleurs à financer la Sélection suisse en Avignon, le Fonds de promotion réseaux, le fonctionnement et les divers projets de l'association.

L'accord conclu entre la Loterie Romande et la CORODIS s'appuie sur deux jambes : l'expertise du soutien à la diffusion de cette dernière et la contribution financière conséquente versée par la première. Ces deux forces cumulées permettent d'apporter un soutien significatif aux producteurs pour porter leurs spectacles à la rencontre des publics.

La Loterie romande a fait un don de 650'000.- au fonds en 2017. La CORODIS avait budgété un apport de ses membres de Fr 150'000.-. Le fonds disposait donc de 800'00.- francs initialement répartis comme suit :

- 170'000.- pour les compagnies émergentes ;
- 630'000.- pour les compagnies confirmées et producteurs institutionnels.

2. LE SOUTIEN AUX COMPAGNIES ÉMERGENTES

La commission chargée d'étudier les demandes issues des compagnies émergentes s'est réunie 3 fois pour examiner les dossiers et décider de l'octroi des soutiens (14 mars, 13 juin, 14 novembre).

La CORODIS a reçu 62 demandes de soutien en 2017, 50 d'entre-elles étaient admissibles et ont été présentées en commission. **Trente-sept requêtes ont reçu un soutien financier.**

	2017	2016	2015
Nombre de demandes reçues	62	47	44
Nombre de demandes admissibles	50	40	34
Nombre de demandes soutenues	37	25	23

Le nombre de demandes admissibles en commission était de 25% supérieur à celui de l'an passé. La somme des montants requis s'élevait à **Fr 532'050.-**, elle était de 61% supérieure à 2016. Les moyens disponibles représentaient, pour chaque séance de commission, environ le tiers des montants requis.

Cette situation a nécessité une augmentation des moyens initialement prévus pour le soutien aux émergents. Cinquante mille francs ont été ajoutés aux 170'000.- budgétés. Malgré cela, la commission a dû faire des choix difficiles et octroyer des soutiens très inférieurs aux besoins exprimés par les compagnies. Elle a finalement accordé **Fr 220'130.-** en 2017.

Ainsi, les tournées soutenues l'ont été en moyenne à hauteur de 62% du montant demandé à la CORODIS.

	2017	2016	2015
Montant requis par les demandes admises	532'050	330'143	445'354
Budget initial	170'000	130'000	183'000
Montant accordé	220'130	153'500	220'500
Pourcentage moyen des montants accordés / montants demandés	62%	71%	71%

Les choix de la commission se sont appuyés sur les critères d'appréciations définis dans le règlement du

Fonds :

- le visionnement du spectacle qui permet d'en évaluer la qualité, d'apprécier l'originalité et la pertinence de la proposition artistique, tant sur le plan du contenu que de la forme.
- le professionnalisme de la compagnie, le réalisme du budget, la nécessité du soutien de la CORODIS pour la réalisation de la tournée et l'impact potentiel de la tournée sur le futur artistique de la compagnie.
- les conditions d'engagement des équipes artistiques en fonction des normes en vigueur (salaire minimum, paiement de la LPP, etc.).
- les conditions d'accueil des spectacles par les organisateurs (engagement artistique, financier et prestations offertes).

3. LE SOUTIEN AUX COMPAGNIES CONFIRMÉES ET PRODUCTEURS INSTITUTIONNELS

En 2017, la commission s'est réunie 3 fois, le 28 mars, le 27 juin et le 31 octobre pour traiter les **58 requêtes** admissibles (55 en 2016, 66 en 2015). **Cinquante-trois** requêtes ont reçu un soutien de la CORODIS (54 en 2016 et 54 en 2015).

	2017	2016	2015
Nombre de demandes reçues	71	60	73
Nombre de demandes admissibles	58	55	66
Nombre de demandes soutenues	53	54	54

La somme des montants demandés par les demandes admises s'élevait à **Fr 973'551.-**. La commission disposait de 630'000.- soit presque 65% du montant requis par les producteurs admis en commission. Les compagnies soutenues ont reçu Fr 599'800.- soit 67% des montants demandés en moyenne.

	2017	2016	2015
Montant requis par les demandes admises	973'551	853'166	1'214'107
Budget initial	630'000	650'000	650'000
Montant accordé	599'800	621'100	656'200
Pourcentage moyen des montants accordés / montants demandés	67%	73.5%	65%

S'appuyant sur les critères d'appréciation définis dans le règlement du Fonds pour fonder ses décisions, la commission :

- favorise les tournées au rayonnement intercantonal et/ou international, réalisées dans des conditions professionnelles et ayant un impact potentiel sur l'avenir artistique et le rayonnement des producteurs.
- prend en considération les conditions d'engagement des équipes artistiques en fonction des normes en vigueur (salaire minimum, paiement de la LPP, etc.).
- porte une attention particulière aux exigences du budget et à la nécessité du soutien de la CORODIS pour la réalisation du projet de tournée.
- prend en considération les conditions d'accueil des spectacles par les organisateurs (engagement artistique, financier et prestations offertes).

4. OBSERVATION APPROFONDIE DES TOURNÉES 2017

Les commissions du fonds de soutien aux tournées ont traité 108 requêtes concernant 89 producteurs différents et impliquant 150 spectacles en tournée.

Au total, **90 requêtes** ont reçu un soutien financier (79 en 2016, 77 en 2015). Elles étaient issues de **72 producteurs** et concernaient **131 spectacles** (100 en 2016).

	Producteurs soutenus	Spectacles soutenus	Représentations soutenues	Moyenne représentations / spectacle	Moyenne représentations / producteur
2016	65	100	1061	11	16
2017	72	131	1478	11	21
Différence	+11%	+31%	+39%	=	+31%

Les tournées ont créé 823 emplois pour un total de **1478 représentations** (1061 en 2016, 969 en 2015). On observe une hausse importante du nombre de représentations soutenues par rapport aux années précédentes. Cela s'explique essentiellement par l'envol des tournées des compagnies émergentes qui ont réalisées 67% de représentations de plus que l'année passée. Les producteurs confirmés et institutionnels ont également donné 23% de représentations en plus qu'en 2016.

On note une augmentation de 31% du nombre de spectacles soutenus en tournée. Ceci s'explique en partie par le fait que les règlements permettent aux producteurs qui tournent avec plusieurs spectacles de leur répertoire de faire des demandes groupées dès lors que l'un d'entre eux au moins est éligible. Ainsi, si le nombre de spectacle en tournée augmente, il est important de considérer ce chiffre au regard du nombre moyen de représentations jouées par spectacle pour voir si les artistes romands se diffusent réellement davantage.

En 2017, les artistes soutenus ont donnée 11 représentations par spectacle soutenu en moyenne. Ce chiffre est le même qu'en 2016 alors que 31 spectacles de plus ont été soutenus. Par ailleurs, le nombre moyen de représentation par producteur est de 21, soit en augmentation significative par rapport à 2016 (16). **On peut en conclure qu'en 2017, les artistes romands ont réellement tourné davantage leurs spectacles.**

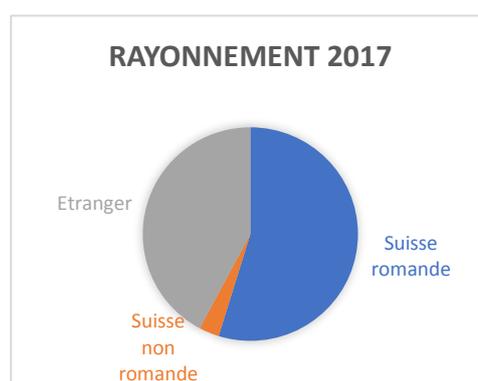
Les représentations des spectacles soutenus ont été données :

En suisse romande pour : 809 (55%)

En suisse non romande pour : 45 (3%)

À l'étranger pour : 623 (42%)

La Suisse romande reste le principal territoire de diffusion et se trouve même en augmentation par rapport aux années précédentes (626 en 2016, 569 représentations en 2015).



5. CONCLUSION

La somme des soutiens accordés pour l'aide aux tournées en 2017 s'élève à **Fr 819'930.-** (774'600.- en 2016).

Malgré cette augmentation, des moyens ont manqué cette année pour bien faire. En effet, l'effort consenti en faveur des compagnies émergentes, n'a pas été suffisant pour leur accorder des montants à la hauteur de leurs besoins. Ceci est d'autant plus préjudiciable que les jeunes compagnies n'ont généralement pas de fonds propres pour éponger d'éventuels déficits. Le manque de ressource impacte inmanquablement les salaires qui sont souvent les seules variables d'ajustement possible.

Nous serons attentifs à voir si l'augmentation du nombre de requêtes et de tournées les concernant se confirme à l'avenir et s'il convient de répartir les ressources différemment. Toutefois, l'introduction d'un nouvel article dans le règlement du Fonds pour compagnies émergentes, au 1^{er} janvier 2018, devrait permettre de transférer une partie des demandes vers le fonds pour compagnies confirmées et producteurs institutionnels. Cet article stipule que les projets produits par une compagnie émergente mais réalisés par un metteur en scène, chorégraphe ou directeur artistique ayant au moins 6 réalisations professionnelles à son actif, seront, en principe, transférés au Fonds pour compagnies confirmées et producteurs institutionnels.

Ceci dit, nous pouvons être heureux de constater que 2017 est une excellente année en ce qui concerne la diffusion des spectacles romands.

III. CIRCULATION DE L'INFORMATION ET MISE EN RÉSEAUX

Pour optimiser les conditions de production et de diffusion des spectacles, la CORODIS a mis en place les *Salons d'artistes*, développés en partenariat avec la Fédération Romande des Arts de la Scène (FRAS) et une Vitrine Inter-réseaux en collaboration avec des réseaux professionnels français.

1. LES SALONS D'ARTISTES

Les Salons d'artistes 2017 ont été accueillis par Thierry Loup à Nuithonie, Villars-sur-Glâne les 30 et 31 janvier.

Septante-six professionnels ont pris part à cette rencontre, membres du Pool, de l'UTR, de la CORODIS, membre des réseaux partenaires français, représentant de collectivités publiques et artistes invités.

Les Salons d'artistes offrent une opportunité de rencontre entre programmeurs et créateurs invités à présenter leur travail et à parler de leurs projets. Cet espace d'échange permet de découvrir des univers artistiques, de stimuler des collaborations et de fluidifier les relations entre créateurs et organisateurs de spectacles.

En 2017, douze artistes romands ont été invités à parler de leur travail et à présenter leur projet en cours:

- **Robert Sandoz** - L'Outil de la Ressemblance, *Nous les Héros*
- **Sandro Santoro et Hélène Zambelli** - Cie Naphtaline, *Le nomade immobile*
- **Simone Audemars** - Cie L'Askéné, *La Farce de Maître Pathelin*
- **Léonard Bertholet** - Carnet de Bal, *Á dispo*
- **Mali von Valenberg et Olivier Werner** - Cie jusqu'à m'y fondre, *Semelle au vent*
- **Augustin Rebetez** - *Création*
- **Pierric Tenthorey** - Cie Mr. Bovary, *Tigre ! Tigre !*
- **Yvan Rihs** - Cie Yvan Rihs pour le moment, *Défaut de fabrication*
- **Anne Bisang** - TPR, *Elle est là*
- **Christine D'Andrès** - Cie 23 multipliers, *M[rV]::*
- **Nathalie Koutchoumov** - Cie NVK, *Summer Break*
- **Guillaume Prin** - Cie AGP, *Bleu Nuit Hôtel*

Quatre producteurs ont été invités à présenter un spectacle en cours de diffusion dans le cadre de la « Vitrine Inter-réseaux » décrite au point 4. ci-dessous.

- Le petit théâtre Dakoté (Groupe des 20 Auvergne Rhône-Alpes), *La Brume*
- Cabinet vétérinaire (Groupe des 20 Île-de-France), *Buffles*
- L'Alakran (Pool UTR CORODIS), *La Conquête de l'Inutile*
- Cie Placement Libre (Quint'Est), *Archivolte*

Ces Salons d'artistes sont particulièrement appréciés des artistes qui ont ainsi l'opportunité de rencontrer dans un cadre privilégié les directeurs de théâtres romands. Ils sont également appréciés des programmeurs qui découvrent ou redécouvrent chaque année des artistes et apprécient de pénétrer leur univers artistique.



Robert Sandoz présente *Nous les Héros*



Sandro Santoro et Héléne Zambelli présentent *Le Nomade immobile*

2. LA VITRINE INTER-RÉSEAUX

La CORODIS anime depuis 2012 une collaboration entre le « réseau romand » composé de la FRAS et de la CORODIS, et les réseaux français de programmeurs que sont : le Groupe des 20 Auvergne-Rhône-Alpes, le Groupe des 20 Ile-de-France et le Quint'Est.

Chaque année, des spectacles circulent entre ces réseaux dans le but de favoriser leur accès à de nouveaux territoires de diffusion par le biais de la **Vitrine inter-réseaux**.

Chaque réseau organise une plateforme annuelle de diffusion à l'exemple de nos *Salons d'artistes* dans laquelle il réserve un espace de 2h pour accueillir la Vitrine inter-réseaux. Quatre spectacles y sont présentés, issus chacun de l'un des réseaux partenaires. Il s'agit de spectacles déjà créés et plébiscités par les membres du réseau originel car considérés comme ayant un véritable potentiel de diffusion.

Durant la saison 2017-18, les spectacles romands promus ont été les suivants :

- *Aman Aman*, cie La Tête dans le sac – **Franck Fédélé et Claire Chevalier**, présenté à Quintessence en octobre 2017 et parrainé sur place par Isabelle Matter, directrice du Théâtre de Marionnettes de Genève ;
- *Quitter la terre* de SNAUT – **Joël Maillard**, présenté aux Plateaux d'Ile-de-France en décembre 2017 et parrainé par Sandrine Kuster, nouvelle directrice de St-Gervais le théâtre, Genève ;
- *D'Autres*, de la compagnie TBK – **Tiphonie Bovay Klameth**, présenté à la Route des 20 Auvergne-Rhône-Alpes en janvier 2018, parrainé par Miachaël Abbet du Petithéâtre de Sierre.
- *Quitter la terre*, de SNAUT – **Joël Maillard**, présenté aux Salons d'artistes FRAS-CORODIS en janvier 2018, parrainé par Sandrine Kuster, nouvelle directrice de St-Gervais le théâtre, Genève.

Ces spectacles ont été sélectionnés par une commission POOL, UTR, CORODIS composée comme suit :

POOL S. Kuster (St-Gervais Genève), M. Debétaz (Spectacle français Bienne), S. Mayor (Echandole Yverdon-les-Bains), R. Riccaboni (Th. Du Loup Genève) ; C-L Hirsig (Grütli Genève), Alexandre Doublet (TLH Sierre)

UTR C. Barneaud (Vidy Lausanne), Anne Bisang (TPR La Chaux-de-Fonds), E. Lavanchy puis T. Luisier

CORODIS K. Grasset

3. LE FONDS DE PROMOTION RESEAUX

Le Fonds de promotion réseaux, actif depuis 2014, soutient les producteurs suisses romands qui sont invités par des réseaux de programmateurs à présenter des projets de création, des maquettes, des extraits de spectacle, voire des spectacles dans leur intégralité dans le cadre de plateformes de diffusion. Il s'agit de permettre à ces artistes d'être défrayés lors de leurs déplacements et de percevoir un montant forfaitaire lorsque les équipes sont mobilisées pour la préparation de maquettes par exemple.

Ce nouveau fonds complète le dispositif général de la CORODIS visant à mettre en réseau et à promouvoir les artistes romands pour étendre leurs possibilités de diffusion.

En 2017, le Fonds de promotion réseaux a accordé 11 soutiens pour un montant total de **Fr 22'455.-**.

Producteur		Spectacle	Plateforme	Soutien
Cie de Facto	NE	Trois hommes dans un bateau sans oublier le chien	Le Maillon, Festival Région en Scène	2'750.-
Théâtre en Flammes	VD	Marla, portrait d'une femme joyeuse	Le Maillon, Festival Région en Scène	1'650.-
Cirqu'en Choc	VS	Scintilla	Bourse aux spectacles de Thoune	3'759.-
Cie Neurone Moteur	BE	Le temps qu'il nous reste	Bourse aux spectacles de Thoune	1'845.-
Semelle au vent	VS	Jusqu'à m'y fondre	Course d'école jeune public	192.50

Kajibi Express	VD	1985... 2045	Course d'école jeune public	3'025.-
Petit Théâtre Lausanne	VD	Boulou déménagement	Course d'école jeune public	1'650.-
Théâtre en Flammes	VD	Marla, portrait d'une femme joyeuse	Le Chainon manquant	3'300.-
TMG	GE	Tombé du nid	Course d'école jeune public	3'025.-
Cie La Tête dans le sac	GE	Aman, Aman	Quintessence, FR	750.-
SNAUT	VD	Quitter la terre	Plateaux d'Ile de France	508.15
				22'454

À l'issue de sa représentation au Festival Région en Scène à Annecy, *Marla, portrait d'une femme joyeuse* a été sélectionné pour prendre part à la manifestation nationale de ce réseau hexagonal : le Chainon manquant. Ce festival, qui se déroule chaque année à Laval au mois de septembre, est un événement très fréquenté par les membres du réseau qui y achètent un nombre important des spectacles qui composeront leur prochaine saison. Le Théâtre en Flammes a vendu plusieurs représentations à cette occasion.

IV. PROMOTION

1. PLATEAUX.CH

Plateaux.ch est le site web de promotion des spectacles romands en tournée. Il présente les créations professionnelles romandes des arts de la scène en tournée en Suisse et dans le monde, dont il fait la promotion auprès des programmateurs. Cet outil commun, sur lequel coexiste un grand nombre de spectacles augmente les chances de visibilité de chacun et multiplie leur audience.

Une communication active diffusée par l'intermédiaire de newsletters mensuelles, par des partenariats avec des événements porteurs et par les réseaux sociaux permet d'inviter les programmateurs à venir voir les spectacles. Plateaux.ch propose la prise en charge d'une nuit d'hôtel lors d'un déplacement en Suisse romande, service financé par Pro Helvetia.

Sur plateaux.ch se trouve un grand nombre d'informations concernant les producteurs, les lieux de tournées et les spectacles. En 2017, environ 130 spectacles romands en moyenne étaient présents en permanence sur le site, et 73 producteurs romands en moyenne étaient actifs chaque mois sur le site.

Le site s'adresse à une niche de professionnels, producteurs et programmateurs de spectacles vivants. La fréquentation du site s'élève en moyenne à 1400 visites mensuelles.

En 2017, quelques 70 nuits d'hôtel ont été prises en charges par l'intermédiaire de plateaux.ch pour le visionnement d'environ 25 spectacles différents. Cela représente un montant de presque 10'000.- francs financés par Pro Helvetia.

2. LE SOUTIEN SSA A LA PROMOTION INTERNATIONALE DES SPECTACLES D'AUTEURS SOCIÉTAIRES

Entre juillet 2014 et juillet 2017, le Fonds culturel de la SSA a mis à disposition CHF 35'000.- par saison pour soutenir la promotion de spectacles d'auteurs sociétaires en tournée à l'étranger.

Il contribuait aux frais et charges liés à la promotion à l'étranger jusqu'à concurrence de CHF 8'000.- par spectacle. L'octroi d'un soutien SSA ne pouvait advenir que dans le cadre d'une tournée soutenue par la CORODIS et justifiant d'un effort de promotion exceptionnel.

Suite à la mise en place de la Sélection suisse en Avignon, une modification avait été apportée au règlement. Une compagnie qui se produisait en Avignon par ses propres moyens, et qui ne faisait pas partie de la Sélection suisse en Avignon, pouvait demander et obtenir un soutien SSA.

En 2017, six soutiens ont été accordés pour un montant de F 35'000.-.

Producteur		Spectacle	Tournée	Soutien
Ioannis Mandafounis	GE	ApersonA, One one one, Nu	Italie, Grèce,	3'000
La Ribot	GE	Another Distinguée	Grande Bretagne, France, Espagne	8'000
Extrapol	JU	Molière-Montfaucon 1-1	Avignon Off	8'000
Théâtre de Carouge	GE	Ombres sur Molière	Avignon Off	8'000
Cie du Passage	NE	Le Chant du Cygne	Avignon Off	8'000
				35'000

À l'issue de la saison 2016-2017, le Soutien SSA à la promotion internationale des spectacles d'auteurs sociétaires a été suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Le rapport rédigé par la CORODIS en septembre 2017 mentionnait le fait que le Soutien SSA avait trouvé sa place dans le dispositif des aides à la promotion, à la diffusion et au rayonnement des artistes suisses. Il s'inscrivait en complémentarité des actions existantes en offrant aux producteurs la possibilité de professionnaliser les tâches liées à la diffusion, ainsi qu'aux relations publiques et à la presse. Il répondait à un réel besoin, en particulier pour les compagnies qui se rendent en Avignon en dehors de la Sélection suisse en Avignon.

L'observation de ses quatre premières années d'existence montrait néanmoins un besoin d'évolution pour devenir plus accessible et efficient. Une révision de son règlement, du mode de dépôt des demandes et d'octroi des soutiens paraissait nécessaire.

Son fonctionnement posait des questions et méritait d'être reconsidéré. Le fait que les décisions de soutien soient prises par les commissions « émergents » et « confirmés » de la CORODIS était susceptible de créer de la confusion auprès des requérants et de porter préjudice à sa crédibilité.

À la lecture de ce bilan, la SSA a décidé de suspendre cette action pour prendre le temps d'y réfléchir en profondeur et de trouver des solutions d'amélioration ou de réorientation. Un soutien à la promotion internationale des spectacles d'auteurs sociétaires pourrait être relancé dès janvier 2019, dans une nouvelle mouture.

3. SELECTION SUISSE EN AVIGNON

La CORODIS et Pro Helvetia – Fondation suisse pour la culture – se sont associées pour promouvoir une sélection de spectacles suisses au festival Off d’Avignon dans le cadre d’un projet pilote de 3 ans (2016-2018), la « Sélection suisse en Avignon ».

La Sélection suisse en Avignon se donne pour premier objectif de favoriser la diffusion des spectacles et artistes choisis en France et dans l’espace francophone. Le second objectif est de permettre aux compagnies d’acquérir de nouvelles compétences en matière de diffusion et d’élargir leur réseau.

La Sélection suisse en Avignon fournit un effort important pour faire exister la scène suisse dans le foisonnement avignonnais, et promouvoir sa sélection auprès des professionnels, du public et de la presse. La direction du projet est épaulée dans cette tâche par une équipe composée de chargées de presse et de chargées de diffusion expérimentées, établies en France.

La sélection est ouverte au théâtre de texte, à la performance/écriture de plateau, à la danse et aux productions jeune public. Elle concerne des spectacles existants. Le choix des spectacles est effectué par la directrice du projet en collaboration avec la direction des lieux partenaires à Avignon.

En 2017, les lieux partenaires étaient : la Manufacture, le CDC Les Hivernales, le Festival Théâtre’Enfants, le 11 Gilgamesh Belleville.

LE PROGRAMME 2017

Quatre spectacles

Sur les 142 manifestations d’intérêt reçues de toute la Suisse, Laurence Perez a choisi de présenter en Avignon les spectacles suivants :

- *Still in paradise*, de Yan Duyvendak (Genève) et Omar Ghayatt (Berne) – la Manufacture – 5-26 juillet ;
- *Le Récital des postures*, de Yasmine Hugonnet (Lausanne) – CDC Les Hivernales – 9-19 juillet ;
- *1985... 2045*, de Katy Hernan et Barbara Schlittler (Lausanne) – Festival Théâtre’enfants – 11-26 juillet ;
- *Halfbreadtechnique*, de Martin Schick (Fribourg) - la Manufacture – 15-20 juillet

Un spectacle d’ouverture

En plus de ces 4 pièces, Laurence Perez a offert une représentation du spectacle **70 minutes** de Schick/Pavillon/Gremaud au 11 Gilgamesh Belleville, nouveau nom du théâtre Gilgamesh.

Deux lectures

- *Outrages ordinaires* de Julie Gilbert le 18 juillet au 11 Gilgamesh Belleville ;
- *Quitter la terre* de Joël Maillard, le 18 juillet à la Chartreuse de Villeneuve les Avignon.

BILAN DE L’ÉDITION 2017

Un bilan de la Sélection suisse en Avignon 2017, rédigé par sa directrice, Laurence Perez, a été transmis aux membres de la CORODIS début février 2018.

En résumé, on relève que **494 professionnels** ont découverts un ou plusieurs spectacles de la SCH au cours de l’édition 2017. Ces professionnels sont essentiellement français et issus de scènes nationales, de scènes conventionnées, de centres chorégraphiques, de centres dramatiques, de théâtres de villes, d’offices municipaux et départementaux. Ce sont aussi des professionnels belges et canadiens.



Lancement de l'édition 2017 de la SCH, le 11 juillet à 11h11

Les artistes sont maintenant en discussion avec des organisateurs français et étrangers pour mettre sur pied des tournées durant les saisons à venir comme en témoigne le bilan de Laurence Perez.

La SCH a joui d'une bonne couverture médiatique pour sa deuxième édition : 47 journalistes ont suivi tout ou partie de la programmation. Une très belle revue de presse en témoigne avec notamment des articles dans Le Monde, Libération, le Figaro, les Inrockuptibles, Télérama, la Gazette I/O, etc. pour ne citer que la presse écrite française.

L'équipe de Laurence Perez était composée de Jolanda Herradi à l'administration, de Florence Francisco des Productions de la Seine pour la diffusion et de Carole Willemot, Camille Hakim Hashemi et Élisabeth Le Coënt d'AlterMachine pour la Presse et un appui à la diffusion. Une assistante a été engagée pendant le festival pour le tractage et l'accueil du public de *Still in paradise* qui devait se rendre à la Patinoire.

La CORODIS a accompagné la mise en place du dispositif tout au long de l'année en hébergeant le bureau de la SCH et en épaulant l'équipe. L'Association Sélection Suisse en Avignon (ASSA) était présidée en 2017 par Zsuzsanna Béri. La CORODIS était également représentée au sein du comité de l'ASSA par Karine Grasset. Elle a, comme convenu, contribué au financement du projet à hauteur de CHF 80'000.- versés directement aux producteurs romands sélectionnés.

Spectacle	Producteurs		Lieu	Soutien
Still in paradise	Cie Yan Duyvendak	GE	Manufacture	28'516
Halfbreadtechnique	Ass. General Performances	FR	Manufacture	6'484
1985... 2045	Kajibi Express	VD	Festival Théâtre'enfants	30'000
Le Récital des postures	Arts mouvementés	VD	CDC les Hivernales	15'000
				80'000

V. CONCLUSION & PERSPECTIVES

En 2017, la CORODIS a versé des soutiens financiers aux producteurs romands pour un montant total de **922'384.- francs suisses** (857'517 en 2016) sur un budget total d'environ 1'200'000.- francs. L'argent attribué est issu des cotisations des membres pour CHF 272'384.-, de la Loterie Romande pour CHF 650'000.-. Il faut ajouter à cela les CHF 35'000.- accordés via le Soutien SSA à la promotion internationale des spectacles d'auteurs sociétaires mais versés directement par cette dernière aux bénéficiaires.

La CORODIS a poursuivi et intensifié son effort de promotion des artistes romands en direction des professionnels suisses et étrangers. Avec la mise en œuvre des Salons d'artistes, des Vitrites inter-réseaux et de la Sélection suisse en Avignon, ces dernières années, la CORODIS s'est progressivement placée au côté des producteurs romands, s'efforçant de générer des passerelles vers de nouveaux territoires de diffusion et de leur offrir un accès facilité aux directeurs de structures.

Comme cela avait été convenu lors de l'assemblée générale 2015, une demande d'augmentation de 15% a été adressée à l'ensemble des membres de la CORODIS pour l'exercice 2017. Cette augmentation avait principalement pour objet de financer l'implication de la CORODIS dans la Sélection suisse en Avignon. Bien suivie par les membres, cette demande a permis d'augmenter les recettes de 58'450.- francs. Si cette augmentation ne couvre pas totalement les 80'000.- investis dans la SCH, elle a contribué à renforcer significativement les moyens des fonds d'aide aux tournées sur lesquels cette somme a été prélevée.

Par ailleurs, quatre nouvelles communes sont devenues membres de la CORODIS en 2017 : St-Imier, La Neuveville, Moutier et Vernier.

De son côté, le comité de la CORODIS a mené à terme la révision des règlements du Fonds pour compagnies émergentes et du Fonds pour compagnies confirmées et producteurs institutionnels. Les règlements ainsi ajustés sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

et pour la suite...

L'année 2018 présentera aussi un éventail de nouveaux projets. Ainsi, après trois éditions, le dispositif de la SCH fera l'objet d'une évaluation pour en mesurer les impacts et vérifier si les objectifs initiaux ont été atteints. Le cas échéant, d'éventuelles mesures d'amélioration seront examinées et mises en œuvre. Sur la base de cette expertise, Pro Helvetia et la CORODIS auront à déterminer leur implication dans une éventuelle reconduction du projet.

Les sites plateaux.ch et corodis.ch fusionneront et prendront un nouveau visage dans le courant de l'été. Cette évolution aura pour effet de donner une meilleure lisibilité à l'action de la CORODIS et permettra aux producteurs suisses romands de promouvoir leurs spectacles et de déposer leurs demandes de soutien via un seul et même portail. Relié à la base de données de la CORODIS, le nouveau site conduira à une meilleure exploitation des informations ainsi collectées et une plus grande efficacité administrative.

Dans le courant de l'année, la CORODIS transmettra une grande partie de ses archives à la Collection suisse du théâtre et de la danse. Elle mettra ainsi à disposition des chercheurs, une importante somme d'information sur la diffusion des spectacles romands. Cette transmission sera l'occasion de restructurer le système de classement interne pour mettre en place un protocole d'archivage numérique.

Comme on peut le constater, une partie de l'énergie du bureau sera ainsi consacrée à actualiser les supports de promotion et de classement de la CORODIS, pour adapter son fonctionnement aux modes et outils de travail du XXI^{ème} siècle. En effet, une organisation parapublique comme la CORODIS ne peut pas faire l'économie d'une modernisation de son fonctionnement afin de rester opérationnelle dans la mise en œuvre de sa mission et répondre aux attentes de ses membres de manière optimale.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que 2018 coïncide avec le 25^{ème} anniversaire de la création de la CORODIS. Ce quart de siècle d'activités multiples en faveur de la diffusion des compagnies romandes ne saura passer inaperçu !

Zsuzsanna Béri, Présidente

Karine Grasset, Secrétaire générale

VI. ANNEXES

1. LISTE DES SPECTACLES SOUTENUS – COMPAGNIES ÉMERGENTES

Producteur	Spectacle	Canton	montant accordé
Compagnie FRECKLES	M.O.I (Mouvence Organique Ininterrompue)	VD	7'500
Cie Souschiffre	L'Absence de Gouvernail	GE	4'000
Viande hachée des Grisons	Un Album	GE	8'000
Collectif sur un malentendu	Dans le blanc des dents	GE	5'000
Cie Lucie Eidenbenz	Tschägg	GE	3'000
Think Tank Théâtre	Mesure pour mesure - pièce de chambre no 3	GE	10'000
Cie Emilie Charriot	Ivanov	VD	25'000
Arts Mouvementés	Le Récital des Postures La Ronde / Quatuor	VD	6'930
Wave	Thelma Si Si	GE	1'000
Cie Cantamisù	Lettre à Elise	VD	4'000
Cie Neurone Moteur	Sanguines	BE	4'000
Scarlett's	Pastime/Carnation/Museum Katema	Piece GE	4'000
Devon	Holes & Hills	GE	7'000
Les Diptik	Hang up	FR	7'000
Skree Wolf	Trophée	GE	1'500
Ingoodcompany	X minutes	VD	4'000
NoNameCompany	Variations - Opus 1	VD	2'000
Association SNAUT	Quitter la terre	VD	15'000
Arts Mouvementés	Le Récital des Postures Se Sentir Vivant	VD	10'000
Cie Emilie Charriot	King Kong Théorie	VD	13'000
Full PETAL Machine Genève	Protocole V.A.L.E.N.T.I.N.A	GE	5'000
Old Masters	Constructionisme Fresque	GE	4'000
La tête dans le sac	Aman Aman	GE	6'500
Et après - Soutien au jeune théâtre	À deux heures du matin	VD	5'000
Cie TBK	D'autres	VD	9'000
Le Cockpit	Petit Sy, toute une Montagne	GE	5'000
Viande hachée des Grisons	Un Album	GE	2'500
Arts Mouvementés	Le Récital des Postures Se Sentir Vivant	VD	4'000
Cie Emilie Charriot	King Kong Théorie	VD	2'000
Compagnie Mandragore	Le mariage forcé	NE	5'000
Skree Wolf	Trophée	GE	1'200
Cie Lucie Eidenbenz	Tschägg	GE	3'000
Cie un tour de Suisse	La transformation (Umbau)	VD	5'000
Cie Mikro-kit	Hamlet dans les écoles	VD	4'000
Jusqu'à m'y fondre	Semelle au vent	VS	4'000
K7 Productions	O.V.N.I	VD	9'000
Think Tank Théâtre	Gulliver 23 rue Couperin	GE	4'000
			220'130

2. LISTE DES SPECTACLES SOUTENUS – COMPAGNIES CONFIRMÉES ET PRODUCTEURS INSTITUTIONNELS

Producteur	Spectacle	canton	montant accordé
Cie de l'Oranger	Vacarme d'automne	VD	3'000
Cie Pied de Biche	Adieu, papa!	VD	5'700
L'Outil de la Ressemblance	Cette année, Noël est annulé	NE	5'000
Théâtre de Carouge	Ombres sur Molière	GE	20'000
Cie Ioannis Mandafounis	ApersonA Ossip Mandelstam. A performance ONE ONE ONE NU	GE	6'000
Association La Ribot	Another Distinguée	GE	42'000
TPR	Elle est là	NE	12'000
Cie Greffe	Anechoic	GE	10'000
Théâtre du Sentier	Perdre le nord	GE	4'000
Le Guignol à roulettes	Derrière chez moi Tuda y Paki	FR	3'000
Cie Les Faiseurs de Rêves	L'improbable est possible... J'en suis la preuve vivante!	GE	2'000
DA MOTUS !	Souffle	FR	8'600
L'Alakran	Le Cromlech La Conquête de l'Inutile	GE	11'000
Compagnie Yan Duyvendak	Please, Continue (Hamlet) Still in Paradise Actions	GE	20'000
ZANCO	Wild Things	GE	10'000
Cie József Trefeli	Jinx 103 Créature	GE	5'000
Cie LINGA	Solographies Tabula Ona	VD	25'000
Théâtre des Marionnettes de Genève	Rhinoceros	GE	5'000
*Melk Prod. / Marco Berrettini	iFeel4	GE	6'000
Perceuse Productions Scènes	Bain brisé Bleu remix Blanc	GE	15'000
Helvétique Shakespeare Company	Macbeth	GE	15'000
Cie Monsieur Bovary	Tigre ! Tigre !	VD	9'000
2b company	Conférence de choses Chorale	VD	15'000
Cie de Facto	Turbolino	NE	6'000
Cie Les Voyages Extraordinaires	La Ferme des animaux Påg – Morning Wood	VD	35'000
MadMoiselle MCH	Silver Le Triomphe de la renommée Where's the MC	GE	6'000
Am Stram Gram	Sweet Dreamz	GE	5'000
Théâtre des Osses	Les acteurs de bonne foi Le Loup des sables	FR	20'000
Cie du Passage	Le Chant du Cygne	NE	10'000
Cie STT	Je me mets au milieu mais laissez-moi dormir Voyage à Tokyo	GE	4'000
Neopost Foofwa	Histoires Condansées Dancewalk	GE	8'000

Cie La Bocca della Luna	Bleu pour les oranges, rose pour les éléphants A table !	VD	5'000
Cie Philippe Saire	Black Out Vacuum NEONS Never Ever, Oh! Noisy Shadow	VD	10'000
Cie József Trefeli	Jinx 103 Créature	GE	3'000
Cie LINGA	Tabula Ona	VD	8'000
Cie Sam Hester	Une femme au soleil Morning Sun Si dans cette chambre un ami attend... L'un à queue fouetteuse	GE	5'000
Cie Ad-apte	Il faut le boire	VD	10'000
Alias compagnie / Guilherme Botelho	Sideways rain Le Poids des éponges Islands Antes Jetuilmousvousils	GE	28'000
Cie TDU	Brefs entretiens avec des hommes hideux	JU	5'000
Cie Ioannis Mandafounis	ApersonA Ossip Mandelstam. A performance ONE ONE ONE Sing the Positions Historia Container	GE	8'500
2b company	Recital, Chorale, Vernissage, Les Soeurs Paulin, Fonds Ingva Häkansson, Les Potiers Western dramedies Conférence de choses Partition(s)	VD	25'000
Cie Extrapol	Molière-Montfaucon 1-1	JU	3'000
*Melk Prod. / Marco Berrettini	iFeel2 iFeel4	GE	9'000
Les ArTpenteurs	Roméo & Juliette	VD	25'000
L'Efrangeté - Sylviane Tille	Contes abracadabrants Monsieur Kipu	FR	15'000
Un air de rien	Au théâtre ce soir	VD	5'000
Compagnie Yan Duyvendak	Please, Continue (Hamlet) Still in Paradise Actions Keep it for yourself, Self service, My name is Neo	GE	12'000
Cie du Passage	Le poisson combattant	NE	6'000
Cie 7273	Tarab Listen & Watch	GE	10'000
Théâtre de Carouge	Le bal des voleurs	GE	7'000
Les Célébrants, cie de théâtre	Frères ennemis Un si gentil garçon	VD	25'000
Perceuse Productions Scènes	Bain brisé, Bleu remix, Blanc, Frictions 1 – 1568, Frictions 2 - La Cible, Traversée, Ex-pression, Autoportrait dans une fourmilière, Rideau	GE	20'000
Le Guignol à roulettes	Derrière chez moi	FR	4'000
			599'800

3. RÈGLEMENT DU FONDS POUR COMPAGNIES EMERGENTES

ART. 1 - OBJET ET DÉFINITIONS

Le Fonds pour compagnies émergentes de la CORODIS soutient les tournées de spectacles vivantsⁱ professionnelsⁱⁱ réalisés par des compagnies émergentes dont la qualité artistique a été reconnue par la commission.

Il a pour mission de soutenir la diffusion des spectacles dans le prolongement de leur création et lors de reprises en tournée.

Il contribue à renforcer l'accès à la culture en Suisse romande.

Par spectacle, il est entendu une production d'art vivant réalisée par des professionnels et présentée à un public. Par Art vivant il est entendu notamment les spectacles théâtraux, chorégraphiques, pluridisciplinaires, le nouveau cirque, les marionnettes, la performance, les spectacles hors les murs.

Par tournée, la CORODIS entend la période qui s'ouvre dès que le spectacle quitte son lieu de création pour être présenté dans un autre lieu, jusqu'à sa dernière représentation.

Sont considérées comme appartenant à une même tournée les représentations qui se déroulent dans l'espace de 24 mois au maximum. Deux dates consécutives d'une même tournée ne peuvent toutefois pas être séparées de plus de 12 mois.

Pour la CORODIS, la tournée peut repasser par le lieu de création lors d'une saison ultérieure.

La CORODIS considère une compagnie comme émergente jusqu'à son 5ème spectacle professionnel et, en principe, sa septième année d'activité depuis la première représentation du premier spectacle.

En outre, les projets réalisés par un metteur en scène, chorégraphe ou directeur artistique ayant au moins 6 réalisations professionnelles à son actif, seront, en principe, traités selon les critères du Fonds pour compagnies confirmées et producteurs institutionnels.

ART. 2 - CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Être une compagnie émergente dont le siège est en Suisse romande et avoir pour projet la tournée d'un spectacle remplissant au moins l'une des deux conditions suivantes :

- a. La tournée compte au moins 2 lieux de représentation. Le lieu de création n'est pas considéré comme lieu de tournée. L'engagement de ces lieux doit être artistique (programmation) et financier (cessionⁱⁱⁱ). Si la tournée compte plus de 2 lieux, la majorité de ceux-ci doit répondre au double engagement artistique et financier défini ci-dessus.
- b. Le spectacle participe à une manifestation offrant à la compagnie une visibilité exceptionnelle, telle qu'un festival, en Suisse ou à l'étranger. Le caractère exceptionnel de la manifestation est laissé à la seule appréciation de la commission.

La CORODIS peut prendre en considération la tournée d'un producteur qui présente plusieurs spectacles de son répertoire dans une même période. Dans ce cas, l'un d'entre eux au moins doit remplir les conditions d'accès énumérées au point a. La commission favorisera les tournées impliquant des spectacles ayant déjà fait l'objet d'un soutien de la CORODIS.

Une collectivité publique peut être assimilée à un lieu lorsqu'elle établit un contrat de cession^{iv} avec un producteur.

Dans tous les cas, un soutien ne peut être accordé qu'une fois le spectacle visionné.

ART. 3 - EXCLUSION

- a. La CORODIS ne soutient pas la tournée de représentations uniquement scolaires. Lors de tournées de représentations publiques, la CORODIS peut cependant prendre en compte des représentations scolaires programmées dans les lieux d'accueil des représentations publiques.
- b. La CORODIS n'entre pas en matière pour les tournées dont la majorité des lieux sont en location ou en échange de prestations.

ART. 4 - CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Des membres de la commission vont voir le spectacle sur demande écrite de la compagnie afin d'en évaluer la qualité. Le visionnement du spectacle permet d'apprécier l'originalité et la pertinence de la proposition artistique, tant sur le plan du contenu que de la forme.

La commission évalue le professionnalisme de la compagnie, le réalisme du budget, la nécessité du soutien de la CORODIS pour la réalisation de la tournée et l'impact potentiel de la tournée sur le futur artistique de la compagnie.

Elle prend en compte les conditions d'engagement des équipes artistiques en fonction des normes en vigueur (salaire minimum, paiement de la LPP, etc.).

Elle prend en considération les conditions d'accueil des spectacles par les organisateurs (engagement artistique, financier et prestations offertes).

ART. 5 - COMPOSITION DE LA COMMISSION

La commission se compose de 5 à 7 membres, nommés par le comité de la CORODIS. Conformément aux statuts, le-la secrétaire général-e fait partie ès-fonction de la commission.

Les membres sont nommés pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.

La commission se réunit au moins 3 fois par an.

ART. 6 - FONCTIONNEMENT

Après visionnement du spectacle et examen des dossiers de requêtes, la commission se prononce sur le refus ou l'octroi d'une aide financière et, dans ce dernier cas, en définit le montant. Les décisions de la commission sont prises à la majorité des voix.

Les décisions de la commission ne sont pas susceptibles de recours.

ART. 7 - REQUÊTES

Les compagnies qui souhaitent déposer une demande de soutien adressent une demande de visionnement au secrétariat, par écrit, au minimum un mois avant la première représentation du spectacle.

Les requêtes doivent être adressées au secrétariat de la CORODIS et comprendre :

- a. un formulaire de requête complété téléchargeable sur le site internet de la CORODIS ;
- b. un descriptif succinct du spectacle et la distribution ;
- c. le budget ou les comptes de création ;
- d. les comptes et bilan annuels de l'association ;
- e. le budget et le plan de financement de la tournée – distinct du budget de création – modèle téléchargeable sur le site internet de la CORODIS ;
- f. une copie des contrats de cession du spectacle. A défaut, un courrier ou courriel de l'organisateur précisant les dates, le nombre des représentations et les conditions d'engagement peut convenir ;
- g. les lettres d'octroi de soutien ou de subvention des autres institutions sollicitées ;
- h. un calendrier des dates, heures et lieux des représentations du spectacle, avec les numéros de téléphone permettant d'effectuer les réservations ;
- i. un bulletin de versement.

Les requêtes incomplètes ne sont pas prises en compte.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le 1er janvier 2013. Modifié le 13 février 2014 et le 27 novembre 2017.

4. RÈGLEMENT DU FONDS POUR COMPAGNIES CONFIRMÉES ET PRODUCTEURS INSTITUTIONNELS

ART. 1 - OBJET ET DÉFINITIONS

Le Fonds pour compagnies confirmées et producteurs institutionnels soutient les tournées de spectacles vivants professionnels réalisées par des compagnies confirmées et des producteurs institutionnels, dont la qualité est reconnue par la commission.

Il a pour mission de soutenir la diffusion des spectacles dans le prolongement de leur création et lors de reprises en tournée.

Il tend à favoriser le partenariat entre les producteurs et les programmeurs en encourageant les coproductions et préachats.

Il contribue à renforcer l'accès à la culture en Suisse romande.

Par spectacle, il est entendu une production d'art vivant réalisée par des professionnels et présentée à un public. Par Art vivant il est entendu notamment les spectacles théâtraux, chorégraphiques, pluridisciplinaires, le nouveau cirque, les marionnettes, la performance, les spectacles hors les murs.

Par tournée, la CORODIS entend la période qui s'ouvre dès que le spectacle quitte son lieu de création pour être présenté dans un autre lieu, jusqu'à sa dernière représentation.

Sont considérées comme appartenant à une même tournée les représentations qui se déroulent dans l'espace de 24 mois au maximum. Deux dates consécutives d'une même tournée ne peuvent toutefois pas être séparées de plus de 12 mois.

Pour la CORODIS, la tournée peut repasser par le lieu de création lors d'une saison ultérieure. Néanmoins les représentations des producteurs qui se présentent dans leur propre institution ne seront pas prises en compte.

Sont considérées comme confirmées par la CORODIS les compagnies qui ont réalisé au moins 5 spectacles et qui ont, en principe, au moins 7 ans d'activité à partir de la première création.

ART. 2 - CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Etre un producteur institutionnel ou une compagnie confirmée dont le siège est en Suisse romande et avoir pour projet la tournée d'un spectacle remplissant au moins l'une des deux conditions suivantes :

- c. La tournée compte au moins 3 lieux de représentation. Le lieu de création n'est pas considéré comme lieu de tournée. L'engagement de ces lieux doit être artistique (programmation) et financier (cession). Si la tournée compte plus de 3 lieux, la majorité de ceux-ci doit répondre au double engagement artistique et financier défini ci-dessus.
- d. Le spectacle participe à une manifestation offrant à la compagnie une visibilité exceptionnelle, telle qu'un festival, en Suisse ou à l'étranger. Le caractère exceptionnel de la manifestation est laissé à la seule appréciation de la commission.

La CORODIS peut prendre en considération la tournée d'un producteur qui présente plusieurs spectacles de son répertoire dans une même période. Dans ce cas, l'un d'entre eux au moins doit remplir les conditions d'accès énumérées au point a. La commission favorisera les tournées impliquant des spectacles ayant déjà fait l'objet d'un soutien de la CORODIS.

Une collectivité publique peut être assimilée à un lieu lorsqu'elle établit un contrat de cession avec un producteur.

ART. 3 - EXCLUSION

- c. La CORODIS ne soutient pas la tournée de représentations uniquement scolaires. Lors de tournées de représentations publiques, la CORODIS peut cependant prendre en compte des représentations scolaires programmées dans les lieux d'accueil des représentations publiques.
- d. La CORODIS n'entre pas en matière pour les tournées dont la majorité des lieux sont en location ou en échange de prestations.

ART. 4 - CRITÈRES D'APPRÉCIATION

La commission favorise les tournées au rayonnement intercantonal et/ou international, réalisées dans des conditions professionnelles et ayant un impact potentiel sur l'avenir artistique et le rayonnement des producteurs.

Elle prend en considération les conditions d'engagement des équipes artistiques en fonction des normes en vigueur (salaire minimum, paiement de la LPP, etc.).

Elle porte une attention particulière aux exigences du budget et à la nécessité du soutien de la CORODIS pour la réalisation du projet de tournée.

Elle prend en considération les conditions d'accueil des spectacles par les organisateurs (engagement artistique, financier et prestations offertes).

ART. 5 - COMPOSITION DE LA COMMISSION

La commission se compose de 5 membres, nommés par le comité de la CORODIS, dont un membre du comité, un membre de la commission du Fonds pour compagnies émergentes, deux professionnels du spectacle. Conformément aux statuts, le-la secrétaire général-e fait partie ès-fonction de la commission.

Les membres sont nommés pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.

La commission se réunit au moins 3 fois par an.

ART. 6 - FONCTIONNEMENT

Après examen des dossiers de requêtes, la commission se prononce sur le refus ou l'octroi d'une aide financière et, dans ce dernier cas, en définit le montant. Les décisions de la commission sont prises à la majorité des voix.

Les décisions de la commission ne sont pas susceptibles de recours.

ART. 7 - REQUÊTES

Les requêtes doivent être adressées au secrétariat de la CORODIS et comprendre :

- j. un formulaire de requête complété téléchargeable sur le site internet de la CORODIS ;
- k. un descriptif succinct du spectacle et la distribution ;
- l. le budget ou les comptes de création ;
- m. les comptes et bilan annuels de l'association ;
- n. le budget et le plan de financement de la tournée – distinct du budget de création – modèle téléchargeable sur le site internet de la CORODIS ;
- o. une copie des contrats de cession du spectacle. A défaut, un courrier ou courriel de l'organisateur précisant les dates, le nombre des représentations et les conditions d'engagement peut convenir ;
- p. les lettres d'octroi de soutien ou de subvention des autres institutions sollicitées ;
- q. un bulletin de versement.

Les requêtes incomplètes ne sont pas prises en compte.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le 1er janvier 2013. Modifié le 13 février 2014 et le 27 novembre 2017.

ⁱ **SPECTACLE VIVANT**, est reconnu vivant un spectacle impliquant la présence physique d'artistes qui interprètent une œuvre de l'esprit face à des spectateurs présents sur le lieu de la représentation, sauf exception justifiée par des enjeux artistiques

ⁱⁱ **SPECTACLE VIVANT PROFESSIONNEL**, est reconnu professionnel un spectacle vivant, porté par un producteur, impliquant le travail de professionnels du spectacle rémunérés composant une forte majorité de l'équipe, sauf exception justifiée par des enjeux artistiques

ⁱⁱⁱ **PRIX DE CESSION** : Prix de vente d'un spectacle. Le prix de cession couvre en principe le coût total de la ou des représentations du producteur augmenté d'une marge qu'il détermine (et qui correspond, par exemple à l'amortissement des frais de reprise, des frais de fonctionnement, à un amortissement de la production, etc.).

^{iv} **CONTRAT DE CESSION** : contrat de vente d'un spectacle par un producteur à un organisateur. En plus du prix de cession, l'organisateur assume les frais liés au respect de la fiche technique, et dans les cas où ils s'appliquent les frais de repas, de déplacement et d'hébergement de l'équipe accueillie.